

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2018 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du CSARS. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport ministériel sur le rendement du CSARS concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du CSARS sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Le CSARS fait l'objet de vérifications périodiques des contrôles de base par le Bureau du Contrôleur général et il utilise les résultats de ces vérifications dans le but d'adhérer à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor.

Entre-temps, le CSARS a effectué une évaluation fondée sur les risques du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2018, conformément à la Politique sur la gestion financière. Un résumé des résultats et du plan d'action se trouvent dans l'Annexe à la Déclaration de la responsabilité de la direction englobant le CIRF pour l'exercice 2017 2018.

Les états financiers du CSARS n'ont pas été vérifiés.

Hon. Pierre Blais, C.P.
Président
Ottawa, Canada
Le 7 septembre 2018

Chantelle Bowers
Dirigeant principal des finances par intérim

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

État de la situation financière (non audité)

au 31 mars

(en milliers de dollars)	2018	2017
Passifs		
Créditeurs (note 4)	1 465	990
Indemnités de vacances	151	129
Avantages sociaux futurs (note 5)	96	144
Total des passifs	1 712	1 263
Actifs		
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	1 176	950
Débiteurs et avances (note 6)	377	125
Total des actifs financiers	1 553	1 075
Dette nette ministérielle	159	188
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	117	92
Stocks (note 7)	-	276
Immobilisations corporelles (note 8)	1 149	1
Total des actifs non financiers	1 266	369
Situation financière nette ministérielle	1 107	181

Obligations contractuelles (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Hon. Pierre Blais, C.P.
Président

Chantelle Bowers
Dirigeant principal des finances par intérim

Ott: La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Ce
Le 7 septembre 2018

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	Résultats prévus	2 018	2 018	2017
Charges				
Études		2 343	1 672	1 770
Enquêtes		1 479	1 205	1 053
Services internes		2 052	3 030	1 972
Total des charges		5 874	5 907	4 795
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts		5 874	5 907	4 795
Financement du gouvernement et transferts			5 945	3 862
Variations des montants à recevoir du Trésor			226	656
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10 a)			662	488
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts			(926)	(211)
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice			181	(30)
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice			1 107	181

Information sectorielle (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2018	2017
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(926)	(211)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition des immobilisations corporelles	970	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(1)	(2)
Ajustement aux immobilisations corporelles (note 8)	179	-
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	1 148	(2)
Variation due aux stocks	(276)	276
Variation due aux charges payées d'avance	25	59
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	(29)	122
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	188	66
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	159	188

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

État des flux de trésorerie (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2018	2017
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	5 907	4 795
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(1)	(2)
Ajustements aux immobilisations corporelles (note 8)	179	-
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10 a)	(662)	(488)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	252	81
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	25	59
Augmentation (diminution) des stocks	(276)	276
Diminution (augmentation) des créditeurs	(475)	(649)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances	(22)	(122)
Diminution (augmentation) diminution des avantages sociaux futurs	48	(88)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	4 975	3 862
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	970	-
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	970	-
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	5 945	3 862

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) a été créé afin de procéder à un examen externe de la façon dont le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) accomplit ses tâches, et d'examiner les plaintes déposées par les particuliers ou les rapports des ministres concernant la sécurité du Canada.

Le Comité tient ses pouvoirs de la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité qui a été promulguée le 16 juillet 1984. Le premier président et les membres ont été nommés par Son Excellence le gouverneur général le 30 novembre 1984. Le CSARS est composé d'un président et de deux à quatre autres membres qui doivent être nommés par le gouverneur en conseil parmi les membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui ne font pas partie du Sénat ni de la Chambre des communes, après consultation entre le premier ministre et les chefs de l'opposition à la Chambre des communes. Le président est le premier dirigeant du CSARS, mais ce dernier a le pouvoir d'embaucher un directeur exécutif pour les activités quotidiennes et des employés compétents pour soutenir ses activités. En tant que tribunal quasi judiciaire dans l'exercice de ses fonctions juridictionnelles, le Comité a également le pouvoir d'établir ses propres règles de procédure. Aux termes de l'article 53 de la Loi sur le SCRS, le CSARS est tenu, au plus tard le 30 septembre de chaque exercice, de présenter au ministre de la Sécurité publique un rapport sur les activités du Comité au cours de l'exercice précédent, et le ministre doit, à son tour, déposer le rapport devant chaque chambre du Parlement dans les quinze premiers jours de séance de la Chambre suivant la réception dudit rapport.

Afin de réaliser son objectif stratégique et de produire des résultats pour les Canadiens, le CSARS formule ses plans et priorités en fonction des programmes de base décrits ci-après.

1.1 Examens

Le CSARS examine les activités du SCRS pour évaluer leur efficacité, leur caractère approprié et leur conformité. Le Comité approuve un plan de recherche annuel élaboré par la Direction de la recherche du CSARS, qui détermine les examens à effectuer chaque année; examine les opérations du SCRS; procède à une évaluation et à un examen rétrospectif des enquêtes et des fonctions particulières du SCRS; examine l'information concernant ses activités, évalue la conformité du SCRS et présente ses constatations et ses recommandations.

L'objectif est de dresser un tableau complet des activités opérationnelles du SCRS à l'intention du Parlement, du ministre de la Sécurité publique et des Canadiens, en plus de leur garantir que le SCRS agit en toute légitimité.

1.2 Enquêtes

Le Comité mène des enquêtes sur les plaintes déposées contre le SCRS, les refus d'attestations de sécurité, les rapports du ministre au sujet de la Loi sur la citoyenneté et les questions dont il est saisi en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne. Si le CSARS détermine qu'il a compétence, les enquêtes comprennent une audience quasi judiciaire présidée par un ou plusieurs membres du Comité. Le temps nécessaire pour mener à bien une enquête variera en fonction de la complexité du dossier, de la quantité de documents à examiner, du nombre de jours d'audience nécessaires, de la disponibilité des participants et de diverses questions de procédure soulevées par les parties. Une fois l'enquête terminée, le CSARS présente un rapport final renfermant ses constatations et ses recommandations, le cas échéant.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs (suite)

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et à remplir les autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources qui s'appliquent à l'ensemble d'une organisation et non celles destinées expressément à un programme. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Le CSARS est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au CSARS ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'État de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au Plan ministériel 2017-2018. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2017-2018.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le CSARS fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le Receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le CSARS est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le CSARS sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du CSARS et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le CSARS a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- ✓ Les indemnités de vacances sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- ✓ Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

(e) Avantages sociaux futurs

- ✓ **Prestations de retraite** : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du CSARS au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et représentent l'obligation totale du CSARS découlant du régime. La responsabilité du CSARS relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.
- ✓ **Indemnités de départ** : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les employés exigibles. Les employés ont eu la possibilité d'être payé la valeur totale ou partielle des avantages obtenus à ce jour ou de récupérer la valeur totale ou restante des prestations au moment du départ de la fonction publique. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(f) Débiteurs

Les débiteurs sont initialement comptabilisés au coût et lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

(g) Actifs non financiers

Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial est d'au moins 3 000 \$ sont comptabilisés à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, telles que définies par la *Loi sur les Indiens*; des œuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition; et des actifs incorporels.

Les stocks sont évalués au coût et sont constitués de pièces et de fournitures utilisées lors de la prestation future des programmes et ne sont principalement pas destinés à la revente. Les stocks qui n'ont plus de potentiel de service sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

(h) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs et des dépenses dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique de la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

Le CSARS reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'État de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets du CSARS pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires utilisées en cours d'exercice

(en milliers de dollars)	2018	2017
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	5 907	4 795
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(1)	(2)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(662)	(488)
Charges payées d'avance imputées antérieurement aux autorisations	(88)	(50)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances	(22)	(122)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	48	(88)
Ajustements aux immobilisations corporelles (note 5)	179	-
Autre	14	1
Total des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(532)	(749)
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	970	-
Augmentation (diminution) des stocks	(276)	276
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	113	109
Débiteurs et avances	(8)	44
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	799	429
Autorisations utilisées en cours d'exercice	6 174	4 475

(b) Autorisations fournies et utilisées

(en milliers de dollars)	2018	2017
Autorisations fournies :		
Crédit 25 - Dépenses de fonctionnement	6 600	6 641
Montants législatifs	333	351
Moins :		
Surplus : Fonctionnement	(759)	(2 517)
Autorisations utilisées en cours d'exercice	6 174	4 475

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

4. Crédoiteurs

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoiteurs du CSARS:

(en milliers de dollars)	2018	2017
Créditeurs - autres ministères et organismes gouvernementaux	796	283
Créditeurs - parties externes	669	707
Total des crédoiteurs	1 465	990

5. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés du CSARS participent au Régime de retraite de la fonction publique (Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéfices sont intégrées aux bénéfices du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction l'inflation.

Tant les employés que l'employeur versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de l'amendement de la Loi sur la pension de la fonction publique à la suite de la mise en oeuvre des dispositions liées au Plan d'action économique du Canada de 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membre existants du régime au 31 décembre 2012 et les cotisants du groupe 2 sont les membres qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2017-2018 s'élève à 298 953 \$ (312 226 \$ en 2016-2017). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,01 fois (1,12 fois pour 2016-2017) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois (1,08 fois en 2016-2017) les cotisations des employés.

La responsabilité du CSARS relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du Gouvernement du Canada, en sa qualité de répondeur du régime.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Avantages sociaux futurs (suite)

(b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés du CSARS étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2018, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

(en milliers de dollars)	2018	2017
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	144	56
Charge pour l'exercice	(48)	88
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	96	144

6. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances du CSARS :

(en milliers de dollars)	2018	2017
Débiteurs - autres ministères et organismes	334	68
Débiteurs - parties externes	39	54
Avances aux employés	4	3
Total des débiteurs et avances	377	125

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

7. Stocks

Le tableau ci-dessous présente les détails des stocks du CSARS, évalués au coût selon la méthode du coût propre:

(en milliers de dollars)	2018	2017
Équipement informatique	-	276
Total des stocks	-	276

8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 ans
Logiciels informatiques	3 ans
Autre matériel	3 ans

Classe d'immobilisations corporelles

(en milliers de dollars)	Coût					Amortissement				Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Ajustements (1)	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2018	2017
Matériel informatique	67	-	179	-	246	66	1	-	67	179	1
Logiciels informatiques	10	-	-	-	10	10	-	-	10	-	-
Autre matériel	54	970	-	-	1 024	54	-	-	54	970	-
	131	970	179	-	1 280	130	1	-	131	1 149	1

(1) Les ajustements reflètent l'inventaire de 179 000 \$ qui a été transféré en immobilisations corporelles une fois en service.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

9. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du CSARS peuvent donner lieu à des contrats et à des obligations en vertu desquels le CSARS sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)	2019	2020	2021	2022	2023	2024 et ultérieurs	Total
Services professionnels et spéciaux	402	-	-	-	-	-	402
Acquisition de matériel et d'outillage	198	8	-	-	-	-	206
Transport et communications	90	37	-	-	-	-	127
Information	77	-	-	-	-	-	77
Services publics,	36	-	-	-	-	-	36
Location	9	6	-	-	-	-	15
Total	812	51	-	-	-	-	863

10. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le CSARS est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le CSARS conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

De plus, le CSARS a conclu une entente avec le Bureau du Conseil privé concernant la prestation de services relatifs aux finances et à l'administration qui est inclus dans la section b). En outre, au cours de l'exercice, le CSARS a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous :

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le CSARS a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs relatifs aux locaux et cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle du CSARS :

(en milliers de dollars)	2018	2017
Installations	374	241
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	288	247
Total	662	488

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

10. Opérations entre apparentés (suite)

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada, ne sont pas inclus dans l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle du CSARS. Le coût des services d'infrastructure des technologies de l'information fournis par Services partagés Canada depuis le transfert de responsabilités en novembre 2011 n'est également pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle du CSARS.

b) Autres transactions entre apparentés avec autres ministères et organismes

(en milliers de dollars)

	2018	2017
Charges	1 288	1 047

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture des activités des programmes du CSARS. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées pour les principaux alignements de programme par principaux articles de dépenses. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(en milliers de dollars)	<i>Études</i>	<i>Enquêtes</i>	<i>Services internes</i>	2018	2017
Salaires et avantages sociaux	1 479	1 040	1 191	3 710	3 456
Services professionnels et spéciaux	83	124	407	614	558
Acquisition de matériel et d'outillage	-	-	515	515	377
Installations	-	-	374	374	241
Transports et communications	62	22	245	329	278
Autres	23	-	162	185	(223)
Location	-	-	111	111	51
Services publics, fournitures et approvisionnements	-	18	17	35	34
Information	25	1	7	33	19
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	1	1	2
Services de réparation et d'entretien	-	-	-	-	2
Total des charges	1 672	1 205	3 030	5 907	4 795
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 672	1 205	3 030	5 907	4 795

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant les contrôles internes en matière de rapports financiers - exercice 2017-2018

1. Introduction

Ce document fournit des renseignements sommaires sur les mesures prises par le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS ou le Comité) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris des informations sur la gestion du contrôle interne, des résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Les renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les programmes du CSARS peuvent être trouvés dans le Plan ministériel et dans le Rapport ministériel sur le rendement

<http://www.sirc-csars.gc.ca/opbapb/dppm/2017-2018/index-fra.html>

<http://www.sirc-csars.gc.ca/opbapb/drrrm/index-fra.html>

2. Contrôles internes en matière de rapports financiers

2.1 Environnement des contrôles internes

Le CSARS reconnaît l'importance d'assurer une direction provenant de la haute direction pour que les employés de tous les niveaux comprennent leur rôle dans le maintien de systèmes de CIRF efficaces et soient bien équipés pour exercer efficacement leurs responsabilités. Les opérations financières du CSARS sont traitées par le Bureau du Conseil privé (BCP) dans le cadre de son système financier et sont, pour la plupart, assujetties au même environnement de contrôle.

Le CSARS s'appuie en grande partie sur les mesures de contrôle du BCP, mais il reconnaît aussi l'importance de voir à ce qu'il mette en œuvre ses propres mesures complémentaires. À cette fin, le CSARS voit à ce que tous les gestionnaires à qui on a délégué des pouvoirs financiers aient reçu la formation appropriée avant d'exercer leurs pouvoirs. Le CSARS a mis en œuvre une nouvelle structure de gouvernance et de responsabilité dans le but d'appuyer la surveillance de son système de contrôle interne qui inclut :

- un cadre de valeurs et d'éthique;
- des structures de responsabilisation organisationnelles liées à la gestion du contrôle interne, à l'appui d'une saine gestion financière, y compris les rôles et responsabilités des cadres supérieurs dans leurs secteurs de responsabilité;
- preuve de l'efficacité des activités de planification et de reddition des comptes, y compris de multiples examens financiers et rapports financiers réguliers à tous les gestionnaires (notamment à la haute direction);
- une gestion intégrée des risques et activités continues de surveillance et d'assurance de la qualité;
- une communication et de la formation continues sur les obligations légales, les politiques et les procédures pour une saine gestion financière et un contrôle efficace des finances;
- une surveillance et des mises à jour régulières en matière de gestion du contrôle interne, s'il y a lieu, ainsi que les résultats de l'évaluation et du plan d'action.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2015-2016, une vérification a été complétée par le Bureau du contrôleur général du Canada, pour assurer que les contrôles fondamentaux en matière de gestion financière au sein du CSARS garantissent la conformité aux principales exigences des lois pertinentes ainsi qu'aux politiques et directives du Conseil du Trésor. Le CSARS a élaboré un plan d'action complet de la gestion et a reçu l'approbation du Comité.

2.2 Ententes de services afférentes aux états financiers

Le CSARS s'en remet à d'autres ministères gouvernementaux pour le traitement de certaines opérations qui sont consignées dans ses états financiers, et il s'en remet à ses fournisseurs de services pour s'assurer qu'un système adéquat de CIRF est maintenu par rapport aux services fournis au Comité.

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant les contrôles internes en matière de rapports financiers - exercice 2017-2018

Ententes courantes:

- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) administre de façon centralisée les versements des salaires et l'approvisionnement en certains biens et services, et fournit des services de gestion des installations;
- Pour le compte de l'employeur, le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) fournit au Ministère les renseignements nécessaires pour calculer les diverses charges à payer et les provisions, notamment la charge accumulée liée aux indemnités de départ;
- Services partagés Canada (SPC) fournit au CSARS des services d'infrastructure de technologie de l'information pour les réseaux. SPC fournit aussi le service pour l'achat et la provision de matériel informatique et de logiciels des appareils technologiques en milieu de travail au CSARS. L'étendue et les responsabilités sont décrites dans l'entente interministérielle entre le SPC et le CSARS.

Ententes particulières:

Les opérations financières du CSARS sont traitées par le BCP dans le cadre de son système financier et sont, pour la plupart, assujetties au même environnement de contrôle. Les services sont visés par un protocole d'entente conclu entre les deux ministères.

3. Résultats de l'évaluation ministérielle de l'exercice 2017-2018

Le CSARS a continué la mise en oeuvre du plan d'action suite à la vérification complétée par le BCG. Les constatations clés et les ajustements significatifs requis durant l'exercice financier sont synthétisés ci-dessous.

Contrôles clés nouveaux ou modifiés de façon significative – Trois nouveaux processus opérationnels ont été documentés (approvisionnement, voyage et hospitalité). Il n'y a eu aucun changement important aux contrôles clés existants ni aux processus existants devant être réévalués. Le processus lié au service de la paye est sous évaluation et le nouveau processus sera documenté et réévalué au cours des prochains exercices financiers.

Programme de surveillance continue - Dans le cadre de son plan de surveillance continue par rotation, le CSARS a terminé l'évaluation des contrôles liés au processus clés suivants : dépenses de voyages et comptes débiteurs. Les mesures correctives suivantes sont nécessaires :

Pour les dépenses liées au voyage :

- Améliorer les contrôles en place au sujet des voyages en lien avec le plan trimestriel de voyage et de frais d'accueil;
- Simplifier et clarifier le processus d'approbation;
- Améliorer le rôle du Comité d'examen sur les frais de voyage et d'accueil.

Pour les comptes débiteurs :

- Aucune correction requise.

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant les contrôles internes en matière de rapports financiers - exercice 2017-2018

4. Plan d'action ministériel

4.1 Progrès réalisés au cours de l'exercice 2017-2018

Toutes les opérations financières du CSARS ont été calculées et présentées fidèlement. Le Comité s'assure que ses livres comptables sont en bon ordre, complets, adéquats et exacts. En collaboration avec la section des finances du Bureau du Conseil privé et conformément à notre protocole d'entente, l'équipe de gestion du CSARS a élaboré et mis en œuvre un système financier et un mécanisme de contrôle interne qui font en sorte que l'information financière soit fiable et vérifiable et il veille à sa tenue à jour.

4.2 Plan d'action pour le prochain exercice et des exercices subséquents

Nous comprenons notre responsabilité en matière de contrôle financier approprié et de communication avec le public, et nous continuerons à faire en sorte que des contrôles financiers soient en place et à produire des rapports rigoureux pour le CSARS, comme par le passé.